

# Partez étudier ou enseigner aux Etats-Unis avec les bourses Fulbright

Du 31 août 2025 au 30 novembre 2025



**Le programme de bourses Fulbright Étudiant a été développé grâce au concours financier du Ministère des Affaires étrangères français et du Département d'État américain. Il est destiné à faciliter la mobilité des étudiantes et étudiants français qui souhaitent préparer un diplôme de niveau Master ou Doctorat aux Etats-Unis, quel que soit le domaine d'étude. Des programmes de bourses des fondations partenaires renforcent et complètent ce dispositif.**

## Programme Etudiant

Le programme Fulbright Étudiant est ouvert aux Français.es qui ont été accepté.es ou ont demandé une admission dans une université aux États-Unis pour entreprendre un cursus diplômant de niveau **Master ou PhD** (deuxième et troisième cycles universitaires) qui s'étend sur **au moins une année académique complète à temps plein en présentiel sur le campus**.

De même, les artistes français.es faisant état de trois années d'études supérieures validées ou d'un équivalent professionnel peuvent également candidater à une bourse Fulbright pour entreprendre des études au niveau **Master ou PhD (ou l'équivalent)** dans un établissement aux États-Unis. Il faut soit postuler à un Master en tant que tel, soit montrer (avec une attestation de l'établissement, par exemple) que le diplôme américain que vous obtiendrez sera bien équivalent à un Master.

L'appel à candidatures en cours concerne l'année académique **2026-2027**, pour des programmes d'études qui débuteront aux Etats-Unis **à la rentrée universitaire 2026 (Fall Semester) ou en janvier 2027 (Spring Semester)** et s'étendront sur une année académique complète.

**Date limite de candidature :** 1er décembre (23h59 heure de Paris)

## Conditions d'éligibilité

- \* Être de nationalité française
- \* Avoir validé au moins trois années d'études supérieures au moment du dépôt de la candidature pour les futurs étudiants en master
- \* Pour les futurs étudiants en doctorat : avoir fait la demande d'admission ou être admis dans un parcours diplômant PhD d'une université américaine. Pour rappel, les

bourses Fulbright sont attribuées sous réserve d'admission définitive dans l'une des institutions indiquées dans le dossier de candidature.

- \* Avoir une très bonne connaissance de l'anglais. Score minimum au TOEFL iBT : 92 / IELTS : 6,5-7.

Les bourses Fulbright et partenaires ne s'appliquent qu'à la première année d'un parcours diplômant dans une université américaine même si le programme s'étend sur plusieurs années.

## Avantages de la bourse

- \* Une allocation forfaitaire de voyage de 1200 €
- \* Une bourse de maintenance de \$40 000 pour soutenir la première année d'études aux Etats-Unis (non renouvelable)
- \* L'accompagnement et la gratuité des frais de visa pour le lauréat et sa famille, le cas échéant (époux/épouse et enfants). NB : le PACS n'est pas reconnu aux États-Unis
- \* Une assurance santé de base (ASPE) fournie par le Département d'Etat américain
- \* Une séance d'orientation organisée par la Commission au début de l'été
- \* Des programmes d'accompagnement aux États-Unis proposés par une agence partenaire IIE (séminaires, sorties, opportunités de bénévolat, etc.)

Deux sessions d'information auront lieu le [mercredi 1er octobre 2025 de 13h à 14h30](#) et le [mercredi 12 novembre 2025 de 13h à 14h30](#) (lien direct vers les sessions Zoom en cliquant sur la date).

## Programme Fulbright Assistant de français

La Commission franco-américaine Fulbright France, en partenariat avec l'[Institute of International Education](#), propose aux étudiants français - titulaires d'au moins une licence - entre 23 et 25 postes d'assistants de langue française aux Etats-Unis. Les placements sont proposés au niveau universitaire, sur l'ensemble du territoire américain et **délibérément à l'écart des destinations les plus connues**. Les lauréats suivent aussi deux cours à l'université dont ils dépendent, pour lesquels ils sont exemptés des frais de scolarité. L'un de ces cours sera obligatoirement lié à l'histoire, la littérature ou la civilisation américaines. Les lauréats retenus pourront ainsi développer une meilleure connaissance des Etats-Unis, contribuer à la promotion de la langue et de la culture françaises, enrichir leurs compétences linguistiques, et bénéficier d'une riche expérience académique, culturelle et professionnelle.

**Date limite de candidature :** 1er décembre (23h59 heure de Paris)

## Conditions d'éligibilité

- \* Être de nationalité française. Les candidats doivent avoir leur résidence permanente en France ; **Les candidats qui sont aux Etats-Unis au moment de la candidature ne sont pas éligibles**;
- \* Les candidats qui ont postulé pour la loterie de la carte verte seront éliminés;

- \* Il n'est pas nécessaire d'être étudiant au moment de la demande mais les candidats doivent avoir obtenu leur dernier diplôme depuis moins de 5 ans;
- \* Être titulaire, au minimum, d'une licence au moment de la sélection. **Les étudiants inscrits en L3 de LLCE anglais sont éligibles mais cette ouverture est exclusivement réservée aux étudiants anglicistes qui envisagent une carrière dans l'enseignement.**
- \* Même si les candidats et candidates anglicistes ou en formation FLE sont prioritaires, celles et ceux travaillant dans les disciplines suivantes sont également éligibles : anthropologie, études culturelles et régionales, arts, communication, sciences de l'éducation, sciences humaines et sociales, langues étrangères (autres qu'anglais et FLE), littérature, sociologie ;
- \* Il n'est pas indispensable d'avoir une formation FLE (Français Langue Etrangère) ou d'envisager d'être enseignant d'anglais pour poser sa candidature. Un intérêt pour l'enseignement et/ou les études américaines constituent toutefois des atouts essentiels.
- \* Avoir un niveau d'anglais correct (TOEFL : 79-80 / IELTS : 6.5 ; niveau B2/C1) ;
- \* Parler un français clair et précis ;
- \* Être disponible pour une année académique débutant en août ou septembre et se terminant en mai ou juin ;
- \* Pouvoir séjourner aux Etats-Unis sans conjoint ni enfant.

## Avantages de la bourse

- \* Les frais d'inscription à l'université pour les deux cours obligatoires sont exemptés ;
- \* Les institutions d'accueil s'engagent à couvrir les frais de logement et de nourriture soit en mettant à disposition une chambre sur le campus, un meal plan (forfait repas à la cafétéria du campus) et une allocation mensuelle (stipend); soit en offrant une allocation mensuelle suffisante pour prendre en charge un logement hors campus et les frais de nourriture. Dans tous les cas le ou la candidat(e) ne pourra pas choisir la formule qui lui convient le mieux, il ou elle devra se conformer aux conditions d'accueil proposées par son institution.
- \* Cette allocation peut éventuellement être complétée par une bourse complémentaire de la Commission franco-américaine, calculée selon le niveau de vie local ;
- \* Une allocation forfaitaire de voyage versée par la Commission franco-américaine après délivrance du visa, **le candidat ou la candidate sélectionné(e) devra donc avancer les frais de voyage** ;
- \* La gratuité des frais de visa en tant que lauréat Fulbright ;
- \* Une séance d'orientation à Paris (et/ou en virtuel) organisée par la Commission franco-américaine avec d'anciens participants au programme (fin juin) ainsi qu'une *Summer Orientation* (virtuelle) organisée par IIE ;
- \* Une assurance santé offerte par le Département d'Etat américain (**il est recommandé aux candidats de prévoir les frais d'une assurance santé complémentaire**).

Une visioconférence est prévue le mardi 30 septembre à 17h. [Inscription ici](#).

Plus d'informations sur le [Programme Etudiant](#) et sur le [Programme Assistant de français](#) sur le site de Fulbright.

